

Assemblée générale du 5 février 2011

dimanche 6 février 2011, par [Le webmestre de l'association](#)

Actions de l'association développées au cours de l'année 2010

1) venue de Danielle Mitterrand les 7 et 8 avril 2010.

- Il est évident que la venue de Danielle MITTERRAND doit être interprétée comme une reconnaissance de notre action citoyenne pour une cause d'intérêt général majeure engagée depuis plus de cinq : la gestion de notre ressource locale en eau. La venue de Danielle MITTERRAND fût aussi l'organisation d'un temps fort avec la signature d'une convention de partenariat avec notre association pour la création de classes d'eau scolaires. A cet effet, nous avons retenu deux contextes de milieux naturels contrastés : le Vallespir et les Aspres et deux cadres pédagogiques différents : une école rurale et un lycée.
- La lutte conduite par notre association a produit au fil du temps une prise de conscience au delà du Vallespir, notamment dans les Aspres à l'initiative d'Alphonse Puig, maire de Ste Colombe, Vice – Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable qui compte 19 communes et de Maya Lesné, mairesse de Tordères, déléguée suppléante aux nappes du Roussillon. Tous deux travaillant ardemment à la préparation du retour en régie publique à l'achèvement du contrat en cours.
- Le programme de ces deux journées a donc débuté à Tordères avec une rencontre des classes scolaires de l'école primaire de la commune sous la direction de Joëlle Dopler qui avait déjà engagé un travail de sensibilisation des enfants sur la question de l'eau. Les écoles de Tordères, Oms, Llauro et St Marshal se sont tout de suite déclarées intéressées.
- rencontre entre les élèves et Madame MITTERRAND Apéritif citoyen dans l'église du village !. A noter en passant que huit parmi les élus présents signèrent la charte des porteurs d'eau présentée par Danielle MITTERRAND lors de son allocution.
- un repas au Centre d'Aide par le Travail de L'institut médico – pédagogique de Tordères
- débat public à Amélie les Bains avec Adrienne Cazeille. Signature d'une convention de partenariat entre l'association et la fondation France- Liberté.
- Rencontre - débat avec les lycéens du lycée de Céret, matinée du 8 avril.
- Après – midi à Perpignan : conférence de presse en présence de plusieurs représentants d'associations d'usagers de l'eau du Languedoc Roussillon profitant de la venue de Danielle MITTERRAND pour annoncer la création d'une association de coordination se donnant pour vocation la fédération de l'ensemble des associations d'usagers de l'eau du bassin Rhône – Méditerranée correspondant au bassin de l'Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée
- Ces deux journées furent un succès plein et entier. L'intérêt porté par la jeunesse à cette problématique nous a conforté dans l'orientation que nous avons engagé afin d'inscrire dans la durée un projet pédagogique participant à la construction de la mutation nécessaire des comportements citoyens et des changements de politique de gestion de l'eau dans notre vallée et notre département notamment.

2) rencontre de l'Agence de l'Eau de Montpellier en vue de la mise en place d'un projet pédagogique pour les scolaires. Rencontre dans la perspective de la création de « classes d'eau » qui peuvent bénéficier de subventions à hauteur de 600 € par classe. Conditions : argent public qui doit transiter via le représentant de l'Etat au niveau local : le SIVU du Tech dont nous sommes membre.

3) série de réunions régionales ayant abouties à la constitution de la C.R.A.U.E. (Coordination Rhône - Méditerranée des Associations des Usagers de l' Eau)

- Actions en cours : Aqua Domitia/ eau et agriculture /FAME 2012 (Forum Alternatif Mondial de l'Eau)
- La création de la coordination s'est appuyée au départ sur la réunion de sept associations d'usagers du Languedoc – Roussillon, puis neuf, onze associations composent la coordination à ce jour. Des associations de la région PACA nous ayant rejoint. D'autres sont sur le point de faire partie de la coordination. Un des objectif étant d'être représenté au sein de l' Agence de l' Eau Rhône – Méditerranée.
- Le travail de la coordination durant cette première année d'existence fut consacré essentiellement à l'élaboration des statuts, ce qui ne fut pas une mince affaire. C'est ainsi que nous avons pu mieux nous connaître. A chaque fois, nous faisons un

tour de table sur l'action locale de chacun, les besoins, les questionnements, bref la mutualisation des pratiques locales de chacun.

- On peut dire qu'il existe actuellement une bonne entente et une unité des points de vue .
- La coordination se réunira le 12 mars prochain à Perpignan : l'ordre du jour étant notamment consacré à la mise en place des Assises de l'eau locales concertées ainsi que notre participation au FAME. Sans oublier le suivi du projet Aqua Domitia et la rencontre avec la Confédération Paysanne Régionale sur la problématique eau et agriculture.
- A noter que LA CRAUE avait été reçue durant une journée par l'ensemble des responsables de l' Agence de l'Eau afin de développer le travail mis en œuvre par celle – ci.

4) participation à l'Assemblée Régionale du S.D.A.G.E sous la direction de l'Agence de l'Eau à Narbonne le 7 octobre 2010. Le directeur de l' Agence de l'Eau en viendra assez vite à avouer que les objectifs 2015 de la directive - cadre Européenne du bon état des masses d'eau ne seront pas atteints d'où les pénalités européennes qui en suivront. Le constat dressé présente l'échec d'une gestion de l'eau par bassin versant. L'impact des choix politiques de Bruxelles et Paris qui ne voient comme seul devenir du L.R. que la poursuite d'une urbanisation du littoral. L'impact de la poursuite du politique d'une agriculture intensive et ses effets sur le qualitatif et le quantitatif de la ressource restant la question majeure du sujet. Ces constats offrent un boulevard au projet Aqua Domitia. Trop peu d'élus s'emparent de cette problématique. Peu d'élus présents. 300 participants. L'occasion de rencontrer d'autres associations, des techniciens représentants des collectivités locales. L'occasion de faire entendre la voix des usagers.

5) Participation aux commissions de travail du SA.G.E. de la Plaine du Roussillon à Perpignan : octobre/novembre 2010.

- La Plaine du Roussillon dispose de ressources en eau exceptionnelles et de bonne qualité à l'état naturel, comparé aux autres régions méditerranéennes. Grace aux montagnes qui l'entourent elle dispose d'un réseau de canaux unique en Europe, de trois barrages et de nappes souterraines importantes.
- Deux ressources souterraines sont identifiées : le karst des Corbières et les nappes du Plio - quaternaire.
- Le karst des Corbières est encore peu utilisé par contre l'exploitation en constante augmentation des nappes du Plio - Quaternaire engendre une vulnérabilité de leur potentiel.
- Les nappes du Quaternaire, situées dans les alluvions récentes des cours d'eau, sont de faible profondeur et de faible épaisseur. Elles sont en lien fort avec les eaux superficielles, faciles à exploiter mais vulnérables aux pollutions. Elles occupent environ 500km² sur les 900km² de la Plaine du Roussillon.
- Les nappes du Pliocène, plus profondes, sauf dans certains secteurs où elles affleurent, occupent les 900km² de la Plaine. Elles ont de 100 m. d'épaisseur à Millas à plus de 200 m. en bordure côtière. Ce système, captif entre des couches d'argile, ne se renouvelle pas à l'échelle humaine et devrait être réservé à l'alimentation en eau potable.

Menaces sur les nappes souterraines :

- Depuis une trentaine d'années, l'amélioration du suivi et des connaissances de ces nappes a permis de déceler des signes de dégradation quantitative et qualitative qui rendent urgente une gestion maîtrisée de leur exploitation..
- On note une baisse alarmante des niveaux, surtout dans le Pliocène, et, en corrélation avec les prélèvements, des pollutions composées pour l'essentiel de nitrates, pesticides et chlorures. Les trois secteurs les plus touchés : le secteur Agly/Salanque, la vallée de la Têt et le secteur entre Pollestres, Elne et Saint Cyprien.
- A ces menaces s'ajoute le risque d'intrusion d'eau salée dans les nappes du Pliocène : en 2008 la nappe profonde au Barcarès est restée 90 jours au dessous du niveau zéro par rapport à la mer.
- Principales sources de pollutions : agriculture, rejets des stations d'épuration, industries, infrastructures routières, jardins d'agrément, etc... Les forages mal réalisés ou abandonnés sont des voies importantes de transfert de divers polluants entre les nappes. Or 2500 ouvrages sont recensés en Roussillon alors que leur nombre est estimé entre 10 000 et 30 000 !
- Création en 2008 du « Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon », situé dans les locaux du Conseil Général à la rue du Théâtre.
- Cette création répond à l'urgence de la mise en place d'une réglementation des usages de l'eau en Roussillon.
- La vocation immédiate du Syndicat est l'élaboration, après concertation entre les différents acteurs, du SAGE de la Plaine du Roussillon (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) dont l'objectif est la recherche d'un équilibre durable entre la protection de la ressource et la satisfaction des usages.
- Le SAGE a une portée juridique et s'impose aux Collectivités et aux particuliers, de même qu'au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Trois commissions : qualité, quantité et aménagement, ont validé en décembre 2010 « Le rapport sur les connaissances de l'état initial des nappes du Roussillon » rédigé par les employés du Syndicat
- Les enjeux du SAGE : développer le suivi quantitatif et qualitatif de la ressource, tendre vers une connaissance exhaustive des forages, mener une réflexion sur une meilleure répartition de la ressource entre les usagers, prévenir les pollutions qui pourraient atteindre les nappes et compromettre leur utilisation.

- Ce diagnostic est aussi un formidable argumentaire pour la justification d'Aqua Domitia.

6) Participation aux commissions du S..I.V.U.. du Tech : septembre/octobre 2010. 21 communes concernées. Un nombre important d'associations présentes aux journées de travail du SIVU d' où l'intérêt de participer L'objectif étant de faire un état des lieux de l'écosystème, une identification des sources de pollution et les solutions à mettre en œuvre. A été évoqué l'état des stations d'épuration du Vallespir. A été noté, le manque de volonté politique pour l'entretien des berges qui capte une bonne part des moyens financiers du SIVU. Un espace pour se faire entendre mais à noter aussi l'absence des élus et leur manque d'intérêt pour la problématique. Participation aux réunions du SAGE du Tech la semaine prochaine.

7) Participation avec les C.D.I. du collège et du lycée de Céret pour la mise en place d'un projet pédagogique intitulé « Les chemins de l'eau ». Plusieurs réunions de travail ont été tenues avec un groupe d'une vingtaine d'enseignants du collège et du lycée pour la mise en place du projet intitulé « Les chemins de l'eau ». C'est un projet qui s'inscrit dans la durée. Le film Water Makes money a été projeté en classe de seconde et le sera pour les terminales. Un questionnaire sur le thème de l'eau accompagne une exposition, un concours d'affiche est prévu avec remise des prix le 22 mars, un atelier d'écriture sur le thème de « l'eau source de vie » avec la participation du théâtre de l' Impromptu de Perpignan., la mise en voix de textes poétiques avec la Compagnie « Pas de porte ». Trois conférences - débats sont prévues fin mars dont l'engagement citoyen que j'animerai au nom de l'association. Un cycle de conférences/ films sur l'assainissement écologique avec Samuel Lanoé ; les canaux d'arrosage avec Thierry Ruf, l'aïguat avec Gérard Soutadé, le « film « après la pluie » traitant de la lutte de Cotchabamba en Bolivie et Water makes money. Ceci constitue les projets arrêtés, engagés pour le lycée, d'autres seront à venir. Deux mots sur les écoles primaires des Aspres. Nathalie Chemin exposera le projet pédagogique « eau » du collège.

8) Membre de la coordination nationale des associations d'usagers et des organisations syndicales, fondations et O.N.G. pour la préparation du F.A.M.E. 2012.(réunion mensuelle à Paris et Marseille).

En mars 2012 se déroulera le Congrès Mondial de l' Eau à Marseille. En juin 2010 , une réunion nationale à laquelle notre association a participé, a décidé de la tenue d'un Forum Alternatif Mondial de l' Eau à Marseille en 2012, au moment de la tenue du Congrès officiel. Un collectif national auquel nous appartenons en qualité de représentant de la Coordination Rhône - Méditerranée travaille à la construction de ce forum. Une première réunion internationale préparatoire à eu lieu à Marseille les 15 et 16 janvier dernier, à laquelle nous avons participé ainsi que l'ACE des P.O. ici représentée par Renée Lavallée. A noter que les enjeux politiques nationaux 2012 perturbent la construction de ce forum. Une opportunité formidable se présente pour la construction d'un mouvement national et international de mise en réseau des associations d'usagers du monde entier. C'est un des objectifs de forum.. La Fondation Danièle Mitterrand hébergera le collectif organisateur permettant de recevoir des fonds publics.

PROJET DE CHARTE DU FORUM ALTERNATIF MONDIAL DE L'EAU (FAME)

1. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau est un espace de rencontre ouvert visant à approfondir la réflexion, le débat d'idées démocratique, la formulation de propositions, l'échange en toute liberté d'expériences, et l'articulation en vue d'actions efficaces, d'instances et de mouvements de la société civile qui s'opposent à la mainmise des sociétés capitalistes sur les ressources en eau, leur gestion dans le temps, la répartition entre les différents usages, l'alimentation en eau des populations et l'assainissement des eaux usées

2. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau de Marseille en 2012 sera une manifestation située dans le temps et l'espace. Mais, avec la certitude proclamée à Porto Alegre qu'"un autre monde est possible", le Forum Alternatif Mondial de l'Eau est un processus permanent de recherche et d'élaboration d'alternatives, qui ne se réduit pas aux manifestations sur lesquelles il s'appuie.

3. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau est un processus à caractère mondial. Toutes les rencontres qui feront partie de ce processus ont une dimension internationale.

4. Les alternatives proposées au Forum Alternatif Mondial de l'Eau s'opposent à un processus de mondialisation capitaliste des services de l'Eau et de l'Assainissement, commandé par les grands entreprises multinationales et les gouvernements et institutions internationales au service de leurs intérêts comme le Forum Mondial de l'Eau. Elles visent à obtenir : La reconnaissance que l'Eau est un bien commun de l'Humanité, vital pour tous les êtres vivants, et pas une marchandise, L'inscription dans les constitutions nationales du droit d'accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement, comme "droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme", en accord avec la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 28/7/2010, La gestion et la protection, par la Puissance Publique, des ressources en eau contre les pollutions agricoles et industrielles et la surexploitation, La répartition concertée et démocratique de ces ressources entre les différents usages de l'eau : alimentation des populations, agriculture, industrie, préservation de la biodiversité, La réalisation ou la réhabilitation par la Puissance Publique des infrastructures nécessaires partout, et pas seulement là où c'est rentable, pour des services d'alimentation en eau et d'assainissement performants et démocratiquement gérés, dans le respect des normes de qualité et de protection de l'environnement, La mise en place d'une tarification progressive de l'eau potable domestique avec une première tranche "vitale" gratuite, La promotion des alternatives de techniques de production d'eau et d'assainissement (récupération d'eau de pluie, recyclage des eaux usées, lagunage, récupération de l'humidité dans l'air, de la rosée du matin, pompage manuel, à énergie solaire,...) en privilégiant les solutions non brevetables, L'anticipation des effets du réchauffement climatique : inondations, sécheresse, salinisation de l'eau douce, en développant la résilience des écosystèmes et des sols,

5. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau ne réunit et n'articule que les instances et mouvements de la société civile de tous les pays du monde, mais il ne prétend pas être une instance représentative de la société civile mondiale.

6. Les rencontres du Forum Alternatif Mondial de l'Eau n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum Alternatif Mondial de l'Eau. Personne ne sera donc autorisé à exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, des prises de position prétendant être celles de tous les participants.

7. Les instances - ou ensembles d'instances - qui prennent part aux rencontres du Forum doivent donc être assurés de pouvoir délibérer en toute liberté durant celles-ci sur des déclarations et des actions qu'elles ont décidé de mener, seules ou en coordination avec d'autres participants. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau s'engage à diffuser largement ces décisions par les moyens étant à sa portée, sans imposer d'orientations, de hiérarchies, de censures et de restrictions, mais en tant que délibérations des instances - ou ensembles d'instances - qui les auront assumées.

8. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau est un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des instances et mouvements engagés dans des actions concrètes, au niveau local ou international, visant à bâtir un autre monde.

9. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau sera toujours un espace ouvert au pluralisme et à la diversité des engagements et actions d'instances et de mouvements qui décident d'y prendre part, comme à la pluralité des sexes, ethnies, cultures, générations et capacités physiques, dans la mesure où ils respectent la Charte des Principes. Ne pourront participer au Forum en tant que tels les représentations de partis, ni les organisations militaires. Pourront être invités à y participer, à titre personnel, les gouvernants et parlementaires qui assument les engagements de la présente Charte.

10. Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau est un processus qui stimule les instances et mouvements qui y participent à situer à niveau local ou national, leurs actions en cherchant à prendre une part active dans les instances internationales, introduisant dans l'agenda mondial les pratiques transformatrices qu'ils expérimentent dans la construction d'un monde nouveau.

9) Participation à la réunion de travail « Plan climat - énergie » organisée par le Pays Pyrénées Méditerranée : 18 novembre 2010.

Le Plan Climat Energie est un projet territorial dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Cela étant, il ne s'impose pas aux collectivités locales. Un bon travail a été réalisé ici par la jeune équipe du P.P.M. le diagnostic établi accorde une attention importante à l'évolution de la ressource en eau. Une analyse des 35 dernières années de la météo montre que les températures ont tendance à augmenter sans que les précipitations ne suivent cette tendance. A l'horizon 2030, la température moyenne devrait augmenter de 1,5° sans évolution des précipitations. Dans la perspective de 2050, nouvelle augmentation de la température de 1,5° accompagné d'une baisse des précipitations. Une première simulation des effets de ce changement climatique montre que le Tech baissera de 30% en été en 2050. Une révision des autorisations de prélèvements interviendra d'ici 2014 (hydroélectricité, eau potable, agriculture,) et des groupes de travail rassemblant de tous les acteurs ont été constitués. Cet espace de débats et de réflexions mis en pace par le Pays est un outil que les citoyens doivent occuper. 5 citoyens étaient présents sur les 52 participants à cette journée.

10) Projection du film « Water makes money » à Céret en association avec l'association Vallespir Terres Vivantes.

Film intéressant mais un peu trop long (1h 30). Une version plus courte de 60 minutes est à disposition. Une série de documentaires produits par ARTE et la 5 sur la thématique de l'eau sont, à mon avis, beaucoup plus accessibles au grand public.

11) Echanges de vue avec les services du pôle eau et assainissement des Pyrénées Orientales sur la gestion de l'eau et de l'assainissement : 20 janvier 2011.

Rencontre de Martine Assens, et de son adjointe responsable du Pôle Eau et de la gestion eau potable. Rencontre de Pascal Bissière, responsable technique départemental eau potable et Marc Dumontier, responsable technique départemental de l'assainissement. Mutualisations en cours des moyens : Conflent, Cerdagne, Fenouillède dernièrement avec 21 communes en réseau. Apporte un conseil juridique, l'appui de bureaux d'étude indépendant. Offre un financement à 80% des études comparatives. Fin du contrat avec VEOLIA en 2013 au Boulou et en 2011 à Maureillas (SAUR) études en cours. Refus de financer le Congrès mondial de l'eau 2012. à contrario de l'Hérault. Subventionne l'association 'Eau' membre du FAME (Forum Alternatif) SATEP et SATESE soumis à concurrence. Rendement des réseaux : le Conseil Général intervient à hauteur de 65% avec l'Agence de l'Eau Budget : 3 millions du C.G. et 6 millions de l'Agence de l'Eau. SPANC : 3% dans les P.O. 17% au national et 13 millions d'utilisateurs. Mr Remedi est le Président du SPANC 66 qui regroupe 180 /200 communes du département, contrôle délégué à VEOLIA. Les autres communes telles que Argelès gèrent en régie directe leurs services SPANC. L'Agence de l'Eau finance à hauteur de 2600€ par installation une remise aux normes. Cela nécessite la création d'une convention entre l'Agence de l'Eau et la collectivité locale d'où la nécessité des usagers de s'organiser.

12) Eléments et commentaires sur le rapport 2009 gestion de l'eau du délégataire concernant le S.I.A.E.P. d'Arles sur Tech ainsi que sur les rapports assainissement et les comptes - rendus des réunions du S.I.A.E.P.

Rapport annuel du délégataire 2009 'Production et distribution d'eau potable'

Rendement du réseau : 61,81 % (53,9% en 2008) Le nouveau contrat demande à Véolia d'atteindre 70% (pénalités prévues dans le cas contraire). Un palier supplémentaire à 75% est également prévu. Le délégataire se réjouit que "l'impact des travaux conjoints, engagés à la fois par le SIAEP et par VEOLIA EAU depuis 2 ans commence à porter ses fruits, avec une

amélioration notable du rendement qui a progressé de 12 points en 2009. Les différents compteurs de sectorisation mis en place et leurs extensions ont permis de cibler les secteurs fuyards et d'intervenir dans de meilleurs délais. Les volumes d'eau récupérés de l'ordre de 275000 m³, correspondent à l'alimentation en eau sur un an de la commune d'Arles-sur-Tech. Remarque : le 26 février 2010, le SIAEP constate qu'en 2009, le délégataire est en retard en matière de renouvellement de canalisation de distribution (diamètre 150) : il manque 359 mètres

Prix - 1,59 euros/m³ (redevance pour la pollution domestique incluse) – 1,51 euros/m³ pour Montbolo. La part du prix qui revient à la collectivité a été augmentée : elle passe de 0,17 euros/m³ à 0,22 euros/m³ (décision du SIAEP en date du 9/12/2008, appliquée pour les factures à partir de juillet 2009). Le but est de permettre la réalisation des gros travaux prévus (renouvellement de la canalisation de transport entre Arles et Amélie, extension sur St Jean et sur Vignes Planes/la Jouberte) Ce tarif, au 1er janvier 2010 correspond à une augmentation de 5,05% par rapport au prix de 2007, prix de base dans le nouveau contrat.

Gestion de la ressource - d'importants changements sont à prévoir. La LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) imposera en 2014 un débit minimum pour un bon état écologique des rivières. Nous concernant, il faut donc envisager une diminution du pompage directement dans le Tech et une augmentation des volumes pris sur les forages et les drains. De fait, les volumes pris sur ces forages et drains ont déjà augmenté (+32,88% sur le volume pris au drain du Barry d'Amont par exemple). Des essais de pompage sont prévus en période d'étiage (mars/septembre) pour évaluer le potentiel de ces points de prélèvement. Coût des études et des réalisations : 45288,20 euros.

Assainissement

Céret : Rapport annuel du délégataire 2009 'Service de l'assainissement (contrat de délégation signé le 1/01/2006) Activité - Les boues déshydratées auparavant transportées jusqu'à une station de compostage à Amélie-les-Bains sont, depuis juin 2009, transportées au SYDETOM 66 pour leur traitement par compostage (concerne 98% des boues ; les 2% restants sont incinérés). L'ancienne station va être remplacée par une nouvelle. D'abord favorable à une station de type membranaire (plus coûteuse mais plus efficace et plus intéressante à d'autres points de vue encore), le Conseil Municipal de Céret vient de faire machine arrière et a choisi l'option classique de la station à boues activées. Rem : L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte était de 34% en 2008, de 85% en 2009. Bon point donc. Mais l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte est de 38%, ce que nous trouvons bas, compte-tenu du nombre d'années que Véolia assure ce service. Prix – 1,51 euros/m³

Reynès – (contrat en date du 1er juillet 2007 pour 15 ans)

Activité - Seul le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement nous a été remis et il est mince ! Les tableaux des prescriptions de rejet pour chacune des stations (la Forge et le village) sont quasiment vierges, les tableaux sensés décrire les charges reçues par les ouvrages manquent carrément. Peu de précisions sont données sur les effluents traités à l'extérieur du service (i.e. à Céret). Aucune intervention ne semble avoir été faite sur le réseau (curages préventifs...) Prix - 1,95 euros/m³

Amélie/Arles/Montbolo (contrat en date du 1er juillet 2007 pour une durée de 10 ans)

Activité – Le plus gros chantier concerne la réduction des eaux parasites (?) (demande d'info en cours) pour une somme avoisinant les 210 000 euros.

Notons que Céret est aussi concerné par ce type de travaux. Prix – 1,03 euros/m³ pour Amélie et Arles – 0,98 euros /m³ pour Montbolo.

Une augmentation de la part syndicale de 2% a été votée fin 2009 et concernera les factures à compter de janvier 2010.

Saint Jean Pla de Corts – pas d'info à l'heure actuelle.

Projets prévus premier semestre 2011 :

- Débats publics avec Samuel LANOE et Thierry RUF mars 2011 Interventions au lycée de Céret.
- Projection de films suivi de débats publics.
- Participation à la manifestation sur le thème de l'eau à Alénia du 10 au 30 juin 2011.
- Rencontre d' Hermeline Malherbe
- Coordination Régionale des associations des usagers de l' eau du Languedoc – Roussillon pour une concertation et mutualisation des outils en vue de l'organisation des « Assises de l'eau » à l'automne 2011.
- SPANC : proposition d'organisation des usagers concernés.